

25.FEV.1982

28.JAN.1982

ROCHEFORT-MER (Chte-Mer)

ROCHEFORT-MER (Chte-Mer)

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt deux
le vingt deux janvier à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Pierre LIS, MAIRE DE ROYAN

Etaient présents : MM. LE MAIRE, Melle FOUCHE, MM. FABER, BOUTET, LACHAUD, DUFOUR, BUJARD, BOUCHET, Adjoints
MM. COLLE, TETARD, NAULIN, BOISARD, CABAL, PELLETIER, DUPEIL, BERLAND, BROTREAU, BOULAN, PAPEAU, GUICHAOUA, TAP, POUGET

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.
Mme TACQUET par M. FABER
M. MAURELLET par M. BOISARD
M. POUMAILLOUX par M. TETARD
Absents : MM.
MM. VIAUD, MONTRON

M. PELLETIER a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose

Par lettre recommandée en date du 24 Décembre 1981, M. le Directeur des Services Fiscaux a fait connaître son intention de mettre fin à la location de l'immeuble sis 2 rue Pasteur et 4 Bd du 5 Janvier 1945 à compter du 31 Mars 1982.

Par avis en date du 31 Décembre 1979, M. le Directeur des Services Fiscaux a fait connaître son estimation de la valeur vénale des biens, qui, compte-tenu de ses caractéristiques s'élevait entre 1.500.000 F. et 1.700.000 F.

Il est proposé à l'Assemblée Municipale de se prononcer sur l'aliénation de la propriété par voie d'adjudication avec une mise à prix de 2.100.000 F. compte-tenu de la hausse intervenue depuis l'avis des Services Fiscaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de M. le Rapporteur
Vu l'avis des Commissions des Finances, et, Urbanisme et Construction, Equipement et Environnement, Travaux, réunies le 15 Janvier 1982.

URBANISME & CONSTRUCTION
Objet
Aliénation du Domaine Privé
Communal. Immeuble 2 rue
Pasteur et 4 Bd du 5 Janvier
1945, ancien Centre des
Impôts.

82016

DATE DE CONVOCATION

18 JANVIER 1982

DATE D'AFFICHAGE

18 JANVIER 1982

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 22
Nombre de votants 25

POUR 23

CONTRE

ABSTENTION 2

APPROUVÉ

DECIDE :

- d'aliéner par voie d'adjudication l'immeuble sis 2 rue Pasteur et 4 Bd du 5 Janvier 1945, cadastré AK n° 436 pour une surface de 856m².
- de fixer la mise à prix de cet immeuble à 2.100.000 F. H.T.
- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint agissant par délégation à entamer et poursuivre toutes formalités et interventions nécessaires à la réalisation de l'aliénation envisagée.
- de désigner Me BARDE, Notaire à ROYAN pour la passation de l'acte à intervenir étant précisé que tous les droits, frais, T.V.A. honoraires engagés seront à la charge du futur acquéreur.
- que la recette correspondante sera perçue par la Ville de ROYAN au titre du Budget Primitif 1982 chapitre 900.9. article 2121.

Fait et délibéré, les jour, moi et an susdits.
Ont signé au registre MM. Les Membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Pour le Maire,
l'Adjoint Délégué,
A. LACHAUD.



APPROUVE

ROCHEFORT-SUR-MER, le 2 MARS 1982

le Maire

Raymond GUILLOU